CONSEIL D'ECOLE DU VAL DAVID
Année scolaire 2026– 2027
Compte-rendu du conseil du 3 novembre 2026
0271157L@ac-normandie.fr / Tél. : 02.32.27.88.54

Présents:
Mr Elléouet (directeur de l'école et enseignant de CM1/CM2), Mme Bonnefoy (enseignante de CE1/ CE2), Mme Drevensek (enseignante de GS/CP) & Mme Le Meur (enseignante de PS-MS).

Mr Confais (maire du Val David), Mme Marie (adjointe aux affaires scolaires du Val David) & Mme Canivet Bourdin (2ème adjointe),
Mme Dubois (ATSEM, cantine et garderie)

Mme Levillain, Mme Lerate, Mme Delisle, Mme Boquet, Mr Raulin (délégués des parents)

Absents:
Mme Raharinandrasana (employées municipales garderie & cantine).
Mr Hurel, Mme Mauchrétien, Mme Petit (délégués des parents)
Représentants de la Trinité & de St Luc

Effectifs de rentrée :

Effectifs pour l'année en cours :

Petite section : 11	Moyenne section : 11	soit 22 élèves
Grande section : 11	CP : 13	soit 24 élèves
CE1 : 11	CE2 : 8	soit 19 élèves
CM1 : 9	CM2 : 11	soit 20 élèves

Total : 85 élèves (83 élèves en 2025)

Des chiffres relativement stables pour cette année, qui permettent de poursuivre le travail des quatre classes comme l'an dernier. On note par ailleurs un lissage du nombre d'élève par classe.

Prévisions pour la rentrée de septembre 2027 :

Petite section : 9	Moyenne section : 11	soit 20 élèves
Grande section : 11	CP : 11	soit 22 élèves
CE1 : 13	CE2 : 11	soit 24 élèves
CM1 : 8	CM2 : 9	soit 17 élèves

Total : 83 élèves

Ces prévisions ne sont que des estimations et peuvent encore évoluer dans le temps. Nous n'avons pas à ce jour les chiffres des autres communes, dont les enfants viennent à l'école du Val David. Par ailleurs des emménagements / déménagements peuvent aussi survenir d'ici à la prochaine rentrée.

Horaires rentrée 2026

Comme l'an dernier les horaires de l'école restent les mêmes que l'an dernier, soit :
- Le matin : 8h45 / 11h45 avec début de l'accueil à 8h35
- L'après-midi : 13h30 / 16h30 avec début de l'accueil à 13h20

Organisation du Temps Scolaire (OTS) 2027-2030

Dans le cadre de la campagne 2027-2030 pour l'Organisation du Temps Scolaire, l'administration de l'Education Nationale demande qu'un vote ait lieu lors du Conseil d'Ecole afin d'entériner les horaires de l'école pour la période indiquée.
Après échange entre les différents partenaires, le choix s'est porté sur les horaires suivants :

- Le matin : 8h30 / 11h30 avec début de l'accueil à 8h20
- L'après-midi : 13h30 / 16h30 avec début de l'accueil à 13h20

Ces horaires ont été validés à l'unanimité des personnes présentes ce jour soit 13 votes pour.

Les horaires de l'école changeront **à partir de la rentrée de septembre 2027** et seront donc :

Le matin : 8h30 / 11h30 avec début de l'accueil à 8h20
L'après-midi : 13h30 / 16h30 avec début de l'accueil à 13h20

Point sur la sécurité école / PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) :

Le niveau de sécurité, avec le plan vigipirate renforcé, est toujours en vigueur donc à son niveau intermédiaire. Il existe désormais 3 niveaux de vigilance (vigilance, vigilance renforcée, vigilance attentat). L'accès à l'école reste toujours identique avec les mêmes contraintes. Si vous avez besoin de venir déposer ou chercher votre enfant, n'hésitez pas en plus de sonner au portail, à faire des signes au niveau de la classe de votre enfant. L'organisation de chaque classe, ne permet pas toujours une réponse immédiate, pour l'ouverture du portail.

Sur le plan de la circulation au niveau des barrières (entre les barrières) ; nous vous rappelons que toute personne circulant à vélo (enfant ou adulte) doit descendre à pied (sur le temps scolaire et périscolaire), pour d'évidentes raisons de sécurité. Par ailleurs je précise que les barrières qui bloquent la circulation, ne sont ni des éléments de jeu pour les enfants, ni des supports pour les adultes, donc merci de ne pas déformer ce matériel indispensable à tous en vous appuyant dessus.

Un premier exercice incendie s'est tenu le lundi 28 septembre dernier ; l'ensemble des élèves et des adultes se sont rendus au point de rassemblement extérieur en 1 minute et 15 secondes. Un très bon résultat compte-tenu de la période de l'année (pour les Petites Sections) et de la classe des CE1/CE2 située sur la partie ouest des bâtiments. Un second exercice aura lieu plus tard dans l'année (scolaire).

Concernant les PPMS, le premier, qui concernait les Risques Majeurs (PPMS RM) a eu lieu le lundi 12 octobre dernier. Le scénario choisi, cette année, était le renversement d'un camion transportant des matières dangereuses. L'ensemble des élèves et des adultes se sont confinés dans la salle de motricité, en posture de sécurité. Cet espace a été choisi car idéalement positionné pour se prémunir d'un tel évènement : position centrale dans l'école et disposant de toilettes accessibles à l'intérieur des bâtiments. Pendant cet exercice, des échanges oraux ont eu lieu entre les enfants et les adultes afin d'expliquer l'attitude à avoir, et aussi de donner les informations utiles à ce type de situation. L'ensemble des élèves ont interagi, y compris des enfants des plus petits niveaux.
Le second (PPMS Attentat Intrusion / PPMS AI) se déroulera, quant à lui, juste avant les vacances de février. Cet exercice simulera une intrusion dans l'école, et chaque classe sera confinée dans son espace. Cette simulation sera adaptée à chaque niveau, et pour les enfants de maternelle, une approche ludique sera privilégiée.

Elections des parents délégués :

Les élections des représentants des parents ont eu lieu le vendredi 9 octobre dernier.
Cette année nous avions 128 inscrits, et nous avons eu 101 votants dont 90 exprimés et 11 blancs/nuls. Le taux de participation a été de 78,91 % (Il était de 78,05% l'an dernier et de 73,64 % l'année d'avant).
4 postes de titulaires et 4 postes de suppléants étaient à pourvoir.
Ont été élus : 4 candidats titulaires : Mme Levillain (MS & CM2), Mme Lerate (CE1 et CM1), Mme Delisle (CP), Mme Boquet (PS et CP), et 4 candidats suppléants : Mr Hurel (CM2), Mme Mauchrétien (MS), Mr Raulin (CE1) et Mme Petit (MS).
(Sont écrits entre parenthèses le niveau de leur(s) enfant(s).)

Le rôle des représentants est important, et permet de faire le lien entre l'ensemble des parents et l'école, et également la mairie. Ils contribuent également à proposer des actions pour financer des projets au sein de l'école.
Vous pouvez toujours entrer en contact avec les représentants des parents d'élèves via le courriel suivant : rpe.valdavid@gmail.com pour toute question ou idée, en lien avec l'école.

Protocole Phare – Prévention et lutte contre le harcèlement scolaire :

Depuis septembre 2021, le ministère de l'Education Nationale et de la jeunesse a structuré sa politique de prévention, d'accompagnement et de protection des élèves autour de Phare.
Déployé d'abord dans les écoles élémentaires et les collèges, le programme intègre les lycées depuis la rentrée 2023.
Phare est un programme de lutte contre le harcèlement qui vise à prévenir et repérer toute situation d'intimidation et de harcèlement afin de protéger chaque élève. C'est une démarche qui engage l'ensemble de la communauté éducative.
À destination de l'ensemble des utilisateurs des écoles, collèges et lycées, ce programme combine plusieurs actions et dispositifs pour prévenir et intervenir sur toutes les situations d'intimidation et de harcèlement. La communauté éducative est donc amenée à mettre en œuvre Phare qui permet également d'engager une dynamique d'amélioration du climat scolaire et du bien-être de toutes et tous à l'École.
Il s'agit notamment de :
● constituer une équipe ressource de cinq personnels au minimum (en circonscription pour les écoles) formée par l'académie. Cette équipe interviendra sur les situations d'intimidation ou de harcèlement, formera les autres personnels et sensibilisera l'ensemble de la communauté au repérage des situations ;
● désigner dans chaque collège et lycée un coordinateur harcèlement ;
● former une équipe d'élèves ambassadeurs au collège et au lycée (minimum 10 élèves) ;
● mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles ;
● participer au temps forts du programme : journée Non au harcèlement, Safer Internet Day et prix Non au harcèlement ;
● réaliser 10 heures d'apprentissage annuelles pour les élèves du CP à la terminale.

Pour toutes les victimes de harcèlement et leurs proches, ainsi que pour l'ensemble du milieu éducatif, un numéro (gratuit) existe, il s'agit du 3018.
Dans ce cadre les élèves de CM1-CM2 vont faire des affichages, sur le sujet du harcèlement, à l'occasion de la journée dédiée du jeudi 5 novembre prochain, qui sera présenté aux familles dans le cadre du spectacle de Noël de l'école. Des échanges sur la thématique du harcèlement auront également lieu dans les deux autres classes qui contiennent des niveaux élémentaires.

Fête de Noël :

Le spectacle de Noël se tiendra à la salle des fêtes du Val David, le vendredi 18 décembre 2026 à 18h. Il sera constitué de chants et de danses qu'interpréteront vos enfants.

A cette occasion, les enfants recevront la visite du père-noël et aussi pour eux, un cadeau et quelques friandises. Ce spectacle sera suivi d'un apéritif pour l'ensemble des présents.

Natation scolaire :

Les élèves des niveaux allant de la Grande Section (GS) au CM2 se rendront à la piscine de la base aérienne du mardi 9 mars 2026 au mardi 8 juin 2027.
Ces séances auront lieu, le mardi après-midi, avec les mêmes horaires que l'an dernier, soit de 14h à 15h, avec un départ de l'école à 13h30.
La classe de CM1-CM2 participera à l'ensemble des séances ; en revanche la classe de CE1-CE2 fera la première partie des séances et sera remplacée par les GS-CP en fin d'année.
Les parents qui seraient disponibles et qui souhaiteraient participer à l'accompagnement sont priés de se faire connaître auprès de l'école. En effet, nous déplaçant sur un site militaire, il est nécessaire de donner les informations des personnes qui accompagnent. L'accompagnement peut-être de deux nature : encadrer les enfants au niveau des vestiaires et notamment au niveau de l'habillage qui est le premier niveau auquel s'ajoute un second niveau qui au-delà des éléments du premier, s'ajoute la possibilité d'accompagner les enfants au bord de l'eau voire dans l'eau. Pour ce second niveau il est nécessaire de passer un test d'aisance aquatique valable pendant 3 ans et délivré par un maître-nageur.

Cantine / garderie :

Pour rappel, la gestion des inscriptions à la cantine est faite par Allison (ATSEM de maternelle) et vous ne pouvez communiquer avec elle, qu'avec le courriel suivant : cantine.levaldavid27120@gmail.com .

Pour la communication au niveau de la garderie, vous pouvez la contacter (notamment le soir) pour signaler un imprévu ou un retard, via le numéro de téléphone de l'école, que je vous rappelle : 02.32.67.88.54

Informations diverses :

- Les enseignants remercient la municipalité pour le rafraîchissement, par de nouvelles peinture,s du couloir principal de l'école et aussi de l'adaptation d'un urinoir (aux plus petites tailles) dans les toilettes des garçons sous le préau.
- Par ailleurs nous remercions également la mairie d'avoir affecté Andréa à l'école depuis la rentrée, sur le temps du matin. Cela lui permet de contribuer à l'accompagnement d'enfants / de groupes d'enfants dans la classe d'Estelle (GS/CP).

Date du second conseil d'école :

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 9 mars 2027 à 18h.

Fait au Val David le 3 novembre 2026

Par Mr Elléouet / directeur de l'école